

ISSIRFA

**Istituto di Studi sui Sistemi Regionali Federali
e sulle Autonomie "Massimo Severo Giannini"**

Information sur la Conférence du 18 avril 2024

Chers collègues,

Nous vous remercions encore une fois pour votre confirmation à la participation au séminaire du 18 avril. A ce sujet nous vous prions de trouver en pièce jointe la dernière version de l'affiche, dans l'attente de recevoir les dernières confirmations avant d'être finalisée.

Au nom des organisateurs de la Conférence, nous vous fournissons quelques informations pour la préparation de vos interventions.

La Conférence est divisée en deux sessions principales: le matin est consacré au débat scientifique sur la notion de "bassin de vie", tandis que l'après-midi est dédié aux échanges et débats sur des sujets spécifiques, notamment sur les expériences et les opportunités de mise en œuvre de la coopération transfrontalière italo-française.

Les ambassadeurs Andrea Cavallari et Philippe Voiry, en charge de la coopération transfrontalière dans le cadre de l'article 10 du Traité du Quirinal, clôtureront les travaux.

La journée va se dérouler sous un format hybride. Le matin les intervenants du séminaire seront présents au siège du CNR (Piazzale Aldo Moro 7). Toutefois les interventions et les débats pourront être suivis en ligne.

Vous-pouvez bien utiliser l'outil Power Point pour la présentation de vos interventions.

Pour faciliter l'interprétation de la traduction simultanée, nous vous demandons d'envoyer, au moins 3 jours avant une synthèse de votre intervention.

INDICATIONS GÉNÉRALES SUR LES INTERVENTIONS

A ce sujet il convient de rappeler l'article 10, paragraphe 1, du traité du Quirinal :

Article 10

Coopération transfrontalière

1. La frontière terrestre franco-italienne constitue un bassin de vie continu, où les populations française et italienne partagent un destin commun. Les Parties s'engagent à faciliter la vie quotidienne des habitants de ces territoires.

CNR-ISSIRFA

Via dei Taurini n.19 – 00185 Roma

Tel. 06 49937700 – segreteria@issirfa.cnr.it; direttore@issirfa.cnr.it

www.issirfa.cnr.it

POUR LES INTERVENANTS DU MATIN

Au cours de la matinée, chaque session comprendra cinq interventions pour un total de 90 minutes. Pour cette raison nous vous demandons de ne pas dépasser 15 minutes par personne, afin de prévoir, si possible, un temps pour les questions.

Les deux sessions envisageront de répondre aux suivantes questions : qu'est-ce qu'un "bassin de vie" ? Est-il un concept qui correspond à la notion de "zone fonctionnelle" ?

La première session aborde les "défis" liés à la définition du concept de bassin de vie /zone fonctionnelle, tandis que la deuxième session se focalise plutôt sur des aspects pratiques, à voir les expériences et les perspectives d'application de ce concept notamment dans le cadre de la coopération transfrontalière italo-française.

Au cours de la matinée chaque intervenant est invité à présenter ses analyses et réflexions sur le concept de "bassin de vie/zone fonctionnel" à partir de ses approches scientifiques singulières, ses théories, ses cas concrets d'expériences de terrain (sans se limiter à la frontière italo-française)

Nous souhaitons que les présentations de la matinée permettent d'exposer clairement l'état de l'art et les défis liés à la définition de bassin de vie/zone fonctionnelle à travers une prospective interdisciplinaire. La notion de "bassin de vie" est en effet au cœur de l'article 10 et de la feuille de route du Traité du Quirinal. Elle est primordiale dans la mutation actuelle de la coopération transfrontalière italo-française.

POUR LES INTERVENANTS DE L'APRES-MIDI

Au cours de l'après-midi, tous les régions italiennes et françaises (terrestres et maritimes) contiguës avec la frontière se retrouveront pour se confronter à partir de la description de deux expériences concrètes de coopération italo-française.

En raison du grand nombre des intervenants, chaque présentation ne devrait pas dépasser 10 minutes, afin de respecter le temps imparti et de laisser, si possible, quelques minutes pour les questions.

Chaque intervenant pourra illustrer ses réflexions sur l'interprétation de la notion de bassin de vie ou de zone fonctionnelle dans le cadre de la coopération transfrontalière franco-italienne, à partir d'expériences régionales ou locales, passées ou actuelles, ou bien en faisant référence aux aspects stratégiques et opérationnelles. Si la matinée vise à présenter, d'un point de vue scientifique et interdisciplinaire, l'état de l'art et les nœuds à démêler en ce qui concerne la définition de "bassin de vie ou zone fonctionnelle", l'après-midi sera consacré à discuter des perspectives de mise en œuvre de ce concept dans le contexte italo-français. Cette conférence vise à mettre en évidence tous les aspects communs qui concernent les collectivités territoriales impliquées dans la gestion de la coopération transfrontalière franco-italienne.

En vous remerciant de votre attention, nous restons à votre disposition, même par téléphone, pour tout renseignement complémentaire.

Giulio Salerno e Raffaella Coletti, CNR ISSIRFA



ISSIRFA

**Istituto di Studi sui Sistemi Regionali Federali
e sulle Autonomie “Massimo Severo Giannini”**

CNR-ISSIRFA

Via dei Taurini n.19 – 00185 Roma

Tel. 06 49937700 – segreteria@issirfa.cnr.it; direttore@issirfa.cnr.it
www.issirfa.cnr.it